L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JANVIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 7 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails voir aux annonces.

Par Vincent & Co., au Nos 62 et 64 de la rue de la Douane,—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 rue de Chartres,— Marchandises sèche étrangères et américaines, lingerie, bonneterie, etc.

SPECTACLES.

Mercredi, 7 janvier 1874.

OPÉRA.—La Juive.

ACADÉMIE.—Lydia Thompson et sa grande troupe burlesque.

Les promesses de réforme et les procédés.

Le Message adressé, en janvier 1872, par l'ex-gouverneur Warmoth à la Législature qu'il contrôlait était rempli de suggestions sur les réformes à adopter, et, cependant, le terme de cette Législature arriva sans qu'aucune des mesures conseillées par lui eût été adoptée. Rendu méfiant par la triste expérience d'un passé trop rempli de pareils exemples, le peuple de la Louisiane n'accueille qu'avec la plus extrême réserve les promesses que fait aujourd'hui M. Kellogg, et cette réserve n'est que trop justifiée par certains faits qui démontrent clairement que parler et agir sont deux choses différentes.

Si M. Kellogg était animé d'un si vif désir de réduire la dette de l'Etat, il eût dû commencer par refuser de signer les Bons destinés au chemin de fer dans lequel M. Ray est un des principaux intéressés et d'augmenter par là, sans aucun profit ni aucune nécessité, la dette de l'Etat de plusieurs centaines de mille dollars. Il n'eût pas dû, davantage, prêter l'aide de son influence aux manœuvres de M. Clinton et de M. Field pour assister ce même Ray, dans un procès inique contre le trésorier d'Etat.

Le rapport du trésorier, M. Dubuclet, révèle une série de faits véritablement extraordinaires et dont l'objet a été de faire payer à M. Ray sur le fonds d'administration des levées, des mandats montant à une somme considérable (plus de $125,000), tandis que ces mandats ne devaient être tirés que sur le fonds général.

Les sommes versées par les collecteurs de taxes et applicables au fonds général, au lieu d'être remises au trésorier pour être portées au compte de ce fonds, avaient été déposées dans la Banque Nationale de la Louisiane, sujettes aux ordres de M. Clinton, et, malgré cela, M. Dubuclet a été mis en prison pour n'avoir pas payé des mandats sur ce fonds, quand l'argent était entre les mains de M. Clinton.

Le trésorier se plaint que ses fonctions ont été complètement annihilées par le pseudo-auditeur Clinton, au moyen de la connivence accordée à celui-ci par la pseudo-cour supérieure et par le pseudo-avocat-général Field ou son remplaçant, M. J. Q. A. Fellows. M. Dubuclet soumet ses plaintes à l'Assemblée du Mechanic's Institute qui s'en occupera sans doute.

M. Kellogg prétend, cependant, dans son message, que M. Clinton a adopté un système au moyen duquel les fonds sont distribués d'une manière équitable et qu'il a sauvé à l'Etat $200,000.

Nous n'avons pas les éléments pour prononcer un jugement sur le fonds, mais les procédés de M. Clinton, quant à la forme, nous paraissent injustifiables. Une enquête serait nécessaire sur les opérations qui se sont accomplies, depuis quelques années dans les deux bureaux du Trésorier et de l'Auditeur; elle révèlerait de curieuses choses et permettrait de faire équitablement la part du blâme et de l'éloge.

Nous ne connaissons pas encore le rapport de M. Clinton, mais nous avons déjà eu occasion de signaler dans ses actes des irrégularités qui prouvent qu'il a deux poids et deux mesures, suivant qu'il s'agit d'amis politiques ou du commun des martyrs. Ses procédés ont été trop arbitraires pour que nous puissions admettre les éloges que lui adresse M. Kellogg. Les gens qui ont en vue le bien général agissent plus ouvertement et évitent avec soin tout ce qui peut être considéré comme un acte de favoritisme.

Qu'il y ait eu un agiotage blamable sur les mandats, cela est incontestable, mais il fallait corriger les abus par l'établissement d'une règle unique et par des procédés autres que ceux que M. Clinton a employés.

Réponse de M. Forshey A LA COMPAGNIE DES LEVÉES.

La partie du message de M. Kellogg, relative à la Compagnie des levées est loin d'être satisfaisante au point de vue des réformes, car il se contente de proposer la réduction de la taxe de 4 à 3 mills, et il s'abstient de faire allusion aux graves irrégularités signalées récemment par M. Forshey dans les rapports financiers de l'Etat et de la Compagnie.

Puisque nous avons occasion de revenir sur ce sujet, nous croyons devoir reproduire la réplique de M. Forshey à la réponse si peu explicite de la Compagnie à ses premières révélations.

Pas un mot dans la réponse de la Compagnie des levées, ne contredit le point établi par moi que la Compagnie a tiré et tire des chèques, sur un fonds qu'elle n'a pas gagné, ou n'y fait allusion. Je constate de nouveau que le fonds de réparations n'est pas plus sujet, en équité, à être employé par la Compagnie des levées pour "le compte de constructions" que le fonds d'école. C'est un fonds sacré, si réellement quelque chose, en fait d'argent, est aujourd'hui sacré.

Le fonds de construction des levées a été spécialement consacré à ce service, et le contrat a exigé que la compagnie des levées avançât tout l'argent qui serait nécessaire dans le but de construire, non seulement les trois millions et demi de yardes cubes bâties par la compagnie, mais la totalité de quinze millions de yardes cubes. Et pour lui permettre de faire cette avance, elle devait recevoir dix pour cent au sur les travaux de levées construites, calculés à 60 cents la yarde cube—plus de 50 0/0 au-dessus du coût actuel du travail, et s'élevant dans les vingt et une années à $126 par yarde cube ou 210 pour cent.

Il n'y avait pas plus de mérite à faire cette avance qu'il n'y en a dans le paiement des actions dans une banque, une assurance ou toute autre corporation qui s'engage dans ce qu'elle considère comme devant être une affaire lucrative. Cette avance était inscrite dans le cautionnement; elle était et elle est dans le contrat, et tant que le fonds de construction s'élèvera au paiement de ces dix pour cent, il n'y aura pas lieu de se plaindre ni de se vanter du montant avancé.

Les 3,586,000 yardes cubes construites ont coûté, à un taux n'excédant pas 35 cents par yarde, $1,255,100; sur quoi la Compagnie a reçu $919,000, ce qui laisse une avance de $336,100, et ceci a été couvert par le montant payé sur les actions comme on s'y attendait.

Avec cette explication, je laisse de côté cette partie du sujet.

Les allusions personnelles dans l'article de la compagnie étaient au moins sans prétexte. Je n'avais pas mis en avant mes griefs personnels pour avoir été renvoyé sans règlement de mes réclamations. Le public, je le pensais, n'avait pas d'intérêt à les connaître, mais ils sont présentés ainsi avec une insinuation de motifs que je répudie avec dédain.

Je ne recourrai pas à des personnalités, si facile que cela soit; mais je me bornerai à la question principale et je ne permettrai pas à la Compagnie de couvrir ses torts par des échappatoires sur ce qu'elle me doit ou sur tout autre sujet étranger.

Il est clair, cependant, que la Compagnie place mes services dans la même catégorie que le "fonds de réparations" d'un demi-million, et les traite tous de "ridicules".

Les contribuables et les créanciers de la Compagnie sauront comment apprécier, à sa juste valeur cette méthode facile de payer ses dettes.

Avec cette explication qui, je crois, est complète, je pense avoir rempli mon devoir envers le public et je clos cette correspondance.

CALEB G. FORSHEY.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1873.

LEÇONS D'ESPAGNOL.—On verra aux annonces que Mlle B. de Miranda donne des leçons d'espagnol dans les maisons d'éducation, à domicile, ou chez elle, No. 124 rue Julie.

L'EPIPHANIE.

LES REVEILLONNEURS DE LA 12e NUIT.

La société des réveillonneurs de la 12e nuit, créée il y a cinq ans, a célébré, cette année comme les précédentes, la fête de l'Epiphanie ou des rois-mages par une grande procession, des tableaux et un bal à l'Opéra. L'année dernière elle avait pris pour sujet "Les oiseaux d'Audubon". Cette fois elle est descendue des hautes sphères de la science dans le domaine plus terre à terre de l'enfance. Le sujet, pour être moins prétentieux, n'en avait que plus de gaieté, et à défaut de richesse l'exhibition excellait par son côté amusant ou comique.

A huit heures le cortège a fait son apparition rue du Canal, à la hauteur de la rue Dauphine et, descendant jusqu'à la rue de Chartres, a pris la rue de Camp pour se rendre par la rue Julie, la rue St Charles, la rue Commune, la rue Carondelet et la rue Bourbon jusqu'à l'Opéra.

La foule des curieux était immense dans la rue du Canal et dans les rues adjacentes, et les balcons étaient garnis de monde. Le club Pickwith, rue du Canal, et le Boston Club ainsi que quelques magasins avaient illuminé. Les lettres T. N. R. initiales des *Twelfth Night Revelers* apparaissaient dans les illuminations.

Le cortège précédé de l'escouade obligée de policemen à cheval et d'une fanfare se composait comme suit:

1° Le gâteau des rois avec la fève traditionnelle, porté sous un dais élégant, et enrubanné et orné, comme la circonstance le comportait.

2° Un chariot portant la reine Doliana (reine des poupées, nommée d'après le mot *Doll* qui veut dire poupée,) précédée de jouets portant des numéros et ayant derrière elle quantité de boites de jouets empilées. Un transparent portant ces mots "Royaume de l'enfance" donnait la clef du sujet.

3° Un second chariot portant la première partie de l'escorte, l'armée composée de cinq escadrons de cavalerie, comptant chacun un cavalier et un sabre.

4° Un chariot ayant pour titre: la marine, laquelle était représentée par six soldats d'infanterie de marine, aux habits rouges. On sait que l'enfance a une imagination merveilleuse pour grossir l'importance des objets. L'armée et la marine de Doliana pouvaient donc passer pour des forces imposantes.

5° Un chariot portant le cabinet et comprenant six ou sept types de ministres plus ou moins intelligents, sauteurs ou versatiles; nous y avons remarqué un orang-outang très animé dans sa pantomime, un chameau, un dindon ou autre volatile et une espèce de vivandière qui pouvait représenter un amiral ou quelque chose d'approchant.

6° Un chariot portant la première partie de la famille royale ou impériale, partie composée d'enfants de différents âges, à la mamelle, au berceau ou sur un cheval de bois avec la nourrice.

7° Un chariot portant sans doute les parents de la marmaille qui précédait; le tout sous le titre ambitieux de palais.

8° Un chariot portant la cuisine avec un chef et son aide.

9° Un chariot portant une fanfare composée de cloches, grelots, grosse caisse, etc.

10° Un chariot portant les jeux innocents; brouette, vélocipède, cerf-volant, théâtre.

11° Un chariot portant des paysans.

12° Un chariot portant un garde-manger, que la tière faisait du beurre, etc.

13° et 14° Deux chariots portant des citoyens aux types et aux costumes les plus divers.

Le cortège est arrivé à l'Opéra vers neuf heures et quart. La salle était déjà assez bien garnie, mais elle n'était pas aussi remplie que nous l'avons vue dans des circonstances analogues.

Vers dix heures le rideau s'est levé et a laissé voir un tableau représentant le Royaume de l'Enfance ou la Cour de la reine Doliana qui était entourée de son Cabinet et de tous ses sujets. Les 97 personnages étaient très bien groupés. Lorsque le rideau s'est levé pour la seconde fois, le groupe des Jouets s'est avancé vers la salle avec le gateau des rois au milieu. On a procédé à la distribution des parts du gateau, mais nous avons dû partir avant de savoir quelle était la belle à laquelle la fève et la royauté du jour ou plutôt de la nuit était échue. Le bal a suivi cette intéressante cérémonie.

L'UNION FRANÇAISE.—Une élection de 24 directeurs doit avoir lieu, dimanche prochain, au local de cette Société, entre 10 heures du matin et 4 heures du soir. Nous saisissons cette occasion pour rappeler les services que cette Société a rendus aux Français, depuis un peu plus d'un an qu'elle a été fondée. Les circonstances sont telles, en ce moment, que la Société a plus que jamais besoin du concours actif de ses membres, car les besoins auxquels elle a à répondre sont nombreux et pressants et il est à désirer que la Société puisse augmenter les ressources dont elle dispose. Les actionnaires sont invités à aller voter dimanche pour la nouvelle direction.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE LA SALAMANDRE.—On verra, par un avis inséré dans nos colonnes, qu'à une réunion de la direction, tenue le 5 janvier, M. Charles Roman, président, et M. Jules Le More, secrétaire, ont été réélus à l'unanimité pour l'année 1874. Nous avons déjà fait connaître les amendements votés dans l'assemblée générale des actionnaires tenue le 11 décembre dernier. L'un de ces amendements porte que les actionnaires auront droit à une réfaction de 25 0/0 sur toutes les primes payées par eux, comptant. La direction a adopté, dans sa séance, une règle pour l'interprétation de cet amendement, et elle a décidé que cette réfaction serait accordée à tous ceux qui auraient payé leurs primes du 1er au 10 du mois qui suivrait celui où les polices auraient été émises; cette mesure a été adoptée afin de faire une échéance commune et pour faciliter la comptabilité.

L'avantage important accordé aux actionnaires ne saurait manquer d'amener un accroissement rapide dans les affaires de la Compagnie. Il est, d'un autre côté, de l'intérêt des actionnaires que la Compagnie prospère promptement, puisque la direction est autorisée, par les amendements votés, à suspendre les appels de fonds sur les actions dès que, dans son opinion, la situation financière de la Compagnie justifiera cette mesure.

Avec une direction composée de citoyens honorablement connus et appartenant aux différentes branches du commerce, de l'industrie et des professions libérales et qui, tous, ont promis au président leur concours actif, nous sommes convaincus que la Compagnie la Salamandre verra ses affaires augmenter progressivement et qu'elle arrivera à un excellent résultat à la fin de l'année 1874.

BILLET GAGNANT.—M. Charles Ellis, 167, rue Claiborne, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, ainsi qu'on le verra dans une notice signée de lui et insérée plus loin, ayant acheté pour 25 cents, au bureau de C. G. de Grisalva, au coin des rues St-Philippe et Claiborne, un billet de loterie de l'Etat de la Louisiane, classe, 3, Nos 54—59—62, qui a gagné le prix capital de six mille piastres, au tirage du lundi, 5 janvier 1874, déclare que le montant du dit billet lui a été payé sans retard et sur présentation au bureau de la Compagnie.

☞ Dès qu'un rhume se fait sentir, dès qu'une toux se déclare, dès qu'une affection, si légère qu'elle soit, s'annonce dans la poitrine, vite prenez du BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS de Laplace, excellent et souverain remède dans les affections des poumons. On le trouve dans les principales pharmacies.

ASSESSMENTS Nos. 154 et 155.—Voyez à la colonne des notices spéciales; mort de J. M. Patton et de Philip Wortz, Payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," No. 19 rue du Camp. 8

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation qui devait avoir lieu hier, a été remise à ce soir, à cause du bal donné par les *Réveillonneurs de la douzième Nuit*. On donnera donc aujourd'hui (*mercredi*), *La Juive*, grand opéra d'Halévy, avec MM. Gueymard, Mayan, De Quercy, Dupin, Mme. Fursch-Madier et Lagye.

Jeudi, 8 janvier, à l'occasion de l'anniversaire de la victoire remportée sur les Anglais, il y aura une MATINÉE extraordinaire, à ONZE heures précises. On donnera le beau drame de Frédéric Soulié, *La Closerie des Genêts*. Les portes seront ouvertes, pour cette fois seulement, à dix heures et demie. Jeudi soir, à sept heures, seconde représentation de *La Fille de Mme Angot*.

GATEAU DES ROIS.—Nous adressons nos remerciements à M. George Mitchell, propriétaire de la Boulangerie du Vieux-Bassin, Avenue Carondelet, pour l'envoi d'un fort beau Gâteau des Rois.

☞ On a souvent assimilé la loterie au jeu, mais c'est le jeu dans sa phase la plus innocente. En effet, on ne se ruine guère à la loterie, et on y gagne souvent. D'abord, comme les chances sont égales pour tous, on se berce du doux espoir de réaliser une fortune que le travail même le plus assidu ne saurait vous donner. C'est déjà quelque chose, c'est beaucoup même pour de pauvres prolétaires. Ils vivent au jour le jour. Ils n'oublieront pas que le grand tirage à numéros simples (gros lot, $25,000) est fixé au samedi, 24 janvier courant.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Comité d'Enquête.

Le comité d'enquête, envoyé par le Congrès des Etats-Unis, siège toujours à huis-clos dans un salon particulier de l'hôtel St. Charles.

Les charges contre le juge Durell continuent à s'amonceler sur le bureau des honorables Eldridge et Wilson, et le sténographe qui a pour mission de les enregistrer à mesure qu'elles viennent n'a pas un moment à lui.

Plusieurs autres témoins ont été encore appelés à faire leurs dépositions depuis deux jours, et, notamment, MM. Henry C. Miller, de la maison Miller & Finney, J. H. McKee, C. A. Weed, M. Mitchell et David C. Labatt.

Il paraît que les accusations se suivent et ne se ressemblent pas, car le juge Durell est attaqué de tous les côtés à la fois, comme homme et comme magistrat.

On nous dit que le comité aura probablement complété ses travaux vers la fin de cette semaine et qu'il sera en mesure, alors, de retourner à Washington.

Le Grand Jury.

Un nouveau grand jury a été formé hier, pour le terme de trois mois, l'ancien ayant été taxé d'illégalité. Il est composé comme suit:

L. L. Cohen, président; H. P. Buckley, F. J. Hyatt, Geo. F. Crawford, A. B. Beals, Hortère Christophe, couleur; Charles Walker, couleur; P. O. Devizan, James K. Polk, couleur; Henry K. Bacas, Patrick Manning, Washington Levi, couleur; Geo. Baptiste, couleur; H. Hartnett, M. Bayhi, A. J. Bachemin.

Le président du nouveau grand jury, M. L. L. Cohen, est le fils de l'avocat M. M. Cohen, l'un des membres les plus anciens du barreau orléanais.

Il y a beaucoup de réformes à faire et nous espérons que le grand jury ne manquera ni de zèle, ni d'initiative.

Association Charitable des Pompiers.

Les pompiers après avoir élu les officiers de leurs différentes compagnies, ont procédé, hier, à l'élection des officiers de l'association charitable.

Voici les noms des candidats qui ont été élus:

Président—I. N. Marks, du No. 13.
Vice-Président—L. A. Wiltz, du No. 9.
Secrétaire—C. C. Flanigan, du No. 13.
Trésorier—Jas. Chevalier, du No. 2.
Comité de finances—A. Sambola, du No. 10; A. Lynch, du No. 3, et M. J. Hart, du No. 2.
Bureau des Commissaires—J. Fitzpatrick, du No. 13; et Wm. Stevenson, du No. 8.

Incendies.

Le feu s'est déclaré, avant hier soir, vers dix heures, à deux milles plus bas qu'Alger, dans une grocerie appartenant à M. John Jamison et occupée par lui.

La bâtisse a été complètement détruite, et les pertes, évaluées à $2000, sont couvertes par une assurance de $1900 à la compagnie des "Tradesmen."

Vers une heure et demie, hier matin, le feu s'est encore manifesté dans la maison, à deux étages, sise rue des Ursulines, entre Dorgenois et Rocheblave, appartenant à M. William Anderson et habitée par M. D. Ewing.

Les pertes sur la bâtisse et sur les meubles, sont évaluées à $1,000 et sont partiellement couvertes par des assurances.

Les pompiers ont été gênés par le manque d'eau et ils ont dû borner leurs efforts à empêcher les flammes de gagner les maisons voisines.

Les voleurs.

Des filous sont entrés, avant hier soir, dans le magasin de chaussures de M. Frédéric Sévidiasé, rue Royale, près St-Louis, et se sont retirés les mains pleines.

Ces coquins voulaient évidemment faire provision de souliers, car ils ont essayé de forcer les portes des magasins de MM. Ludre et Gilet Devresse, deux cordonniers de la rue Royale, mais, ils n'ont pas réussi.

Les voleurs sont apparemment invités à se rendre au magasin de Mme Miramon, No 128 de la rue de Chartres, car depuis deux nuits, les portes ont été laissées ouvertes. L'officier de police du quartier se plaint de cette incroyable négligence.

Coup de couteau.

Vers une heure et demie, hier après midi, une querelle s'est engagée dans la forge sise rue Rousseau, entre St-Mary et St-Andrew, entre un homme de couleur du nom de White et un blanc nommé Auguste Miller.

Ce dernier a reçu un coup de poignard à la poitrine et a été grièvement blessé.

White a pris la fuite, mais il a été arrêté et enfermé à la station de police du Second Precinct.

Noyé.

Un homme du nom de John Johnson employé pour décharger une des barges de la Compagnie "Mississippi Valley Transportation", au pied de la rue Girod, est tombé accidentellement à l'eau et s'est noyé.

On n'a pas retrouvé son corps.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

Une ordonnance est adoptée, autorisant l'administrateur du département des Comptes publics à faire une allocation de $3,311 en faveur des institutions charitables dont les noms suivent: l'Asile des Orphelins de Ste-Marie, l'Asile de St-Vincent, l'Asile des Orphelins de St-Vincent, l'Asile de Ste-Elizabeth, l'Asile de l'Immaculée Conception pour les Femmes, l'Asile du Mont-Carmel, l'Asile de la Nlle-Orléans pour les Femmes, l'Asile Episcopalien pour les enfants, l'Asile Israélite pour les veuves et les orphelins, la Maison des Orphelins, l'Asile de Ste-Anne, l'Asile de la Louisiane, l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres, le Couvent du Bon Pasteur, l'Asile de la Louisiane pour les aliénés, l'Asile Protestant Allemand pour les orphelins, l'Asile de St-Joseph pour les jeunes garçons et les jeunes filles.

M. Turnbull, administrateur du département du commerce, rapporte qu'il a mis en vente les revenus des marchés pour l'année 1874 et qu'il a obtenu la somme de $260,000. La vente des revenus des quais, pour le mois de décembre 1873, a rapporté la somme de $27,517 98, ce qui donne un total de $288,116 98.

M. Calhoun, administrateur des comptes publics, présente un rapport de la semaine, soumettant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

La séance est levée après lecture de plusieurs pétitions qui ont été référées au comité spécial des administrateurs.

TEMPERATURE.—6 Janvier 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	44	7
12 M.	44	7
3 P. M.	44	7
6 P. M.	42	6

☞ Nous avons tous, jeunes et vieux, renoncé à nos rêves de fortune. Les travaux les plus pénibles ne sont pas rémunérés. C'est en vain que le laboureur arrose de ses sueurs le sillon qu'il trace dans son champ: Si la récolte répond à son attente, les prix de vente ne lui laissent aucun profit. Le marchand n'est pas plus heureux dans ses entreprises. La Loterie de la Louisiane est à peu près la seule chance de fortune que nous ayons en ce moment. Un grand tirage à numéros simples a lieu le 24 janvier. Gros lot, $25,000. Prix du billet, $10.

Législature de la Louisiane.

SECOND JOUR.

SÉNAT.—A midi trente-cinq, le lieutenant-gouverneur Penn appelle le Sénat à l'ordre. Quatorze membres présents et pas de quorum:—les honorables Booth, Jonas, Cage, Daigle, Herron, Lewis, Voorhies, Thompson, Worrell, Leeds, Lingan, Carroll, Price et Noland.

Les sénateurs Booth et Worrell, chargés, en même temps que trois membres de la Chambre, de rédiger une adresse au Congrès des Etats-Unis, présentent le rapport suivant, qui a été adopté par leur comité:

Au président du Sénat et à l'Orateur de la Chambre des Représentants.

Le comité nommé par les deux Chambres, le 5 de ce mois, pour envoyer au Congrès un exposé de la situation de la Louisiane et pour lui demander justice, s'est acquitté consciencieusement de sa tâche et a envoyé un mémoire au Congrès, par le télégraphe, dont voici une copie:

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.

A l'honorable M. C. Carpenter, président temporaire du Sénat des Etats-Unis et à James G. Blaine, orateur de la Chambre des Représentants:

La législature légale de la Louisiane s'est réunie, aujourd'hui, conformément à une loi organique de l'Etat.

La mesure a été jugée nécessaire pour constater l'existence de cette législature.

Les ordres du général commandant les troupes fédérales de ce département, dont ci-jointe est la copie sont d'une nature telle, qu'un nombre considérable de membres de nos deux chambres ont été empêchés de prendre part aux délibérations de notre assemblée.

Si ces ordres étaient retirés et si l'on donnait au peuple l'assurance qu'il n'y aurait pas d'intervention contre nous, nous serions à l'instant même en mesure de remplir les fonctions dont nous avons été chargés.

Nous demandons, instamment, donc, que le Congrès, dans l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels, nous donne telle réparation que les circonstances pourront exiger.

Nous sommes sous le coup d'une terrible oppression. Le pouvoir a été retiré des mains des représentants dûment élus par le peuple, pour être confié à une assemblée d'hommes qui ne peuvent pas même prétendre avoir été élus. Nous faisons cet appel, non seulement dans l'intérêt du peuple de la Louisiane, mais, dans l'intérêt du peuple de tous les autres Etats, et dans l'intérêt de la république américaine.

Nos libertés ont été asservies par la décision d'une cour fédérale, soutenue par les baïonnettes des Etats-Unis.

L'article de garantie de la Constitution devrait pouvoir nous protéger. Le juge Story a prédit que le maintien d'un gouvernement despotique dans un seul Etat serait cause de la ruine de la république entière.

Présenté au nom de quarante-quatre représentants et de vingt sénateurs de l'Assemblée générale de la Louisiane.

(Signé) ED. BOOTH, ROBT. WORRELL, du Sénat. JAMES LOBDELL, M. J. FOSTER, F. C. ZACHARIE, de la Chambre.

Ce rapport est approuvé et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—A une heure moins dix minutes, l'honorable Moncure, orateur de la Chambre, appelle l'assemblée à l'ordre.

Trente-huit membres présents et pas de quorum.

Le rapport du comité, composé de deux membres du Sénat et de trois membres de la Chambre, chargé de préparer une adresse au Congrès des Etats-Unis, est lu et approuvé.

La Chambre s'ajourne alors, et les sénateurs se joignent aux Représentants pour assister à une réunion secrète.

Pseudo Législature.

SÉANCE DU 6 JANVIER.

SÉNAT.—La séance est ouverte à midi. M. Ingraham présente un bill demandant au Sénat de venir en aide à M. G. Van Benthysen et ses enfants mineurs.

M. Butler présente un bill pour révoquer les pénalités imposées par la loi aux personnes qui n'ont pas payé leurs taxes; pour discontinuer tout procès institué par l'Etat contre ces personnes et pour autoriser le paiement des taxes et mandats d'Etat.

M. Brewster présente un bill pour obtenir des Etats-Unis, la cession d'une partie des terres qu'ils obtiendront de Navarre à Monroe ou Shreveport, afin de faciliter l'érection de quelques édifices publics dans ces deux paroisses.

M. Ingraham présente la résolution suivante:

Attendu, que d'après les faits établis par le comité des élections du Sénat, il appert que MM. Emile Deteige et Clément F. Gaudin ont le droit d'occuper des sièges à notre assemblée;

Résolu, que ces messieurs sont admis au Sénat; le premier pour remplir la vacance créée par l'expiration du terme de P. B. S. Pinchback et le second pour remplir la vacance créée par la mort du sénateur S. S. Fish.

M. Twitchell obtient une suspension des règlements et présente un bill prescrivant les limites du dix-septième district judiciaire, et l'époque à laquelle les cours devront siéger dans chacune des paroisses qui composent le district.

Le Sénat se retire alors en séance exécutive.

A une heure et demie, la séance exécutive est levée et l'assemblée s'ajourne au lendemain.

CHAMBRE.—82 membres sont présents. Les résolutions suivantes ont été présentées:

Par M. Wands: pour faire enquête sur les livres et comptes de l'auditeur, et nommer un comité. Adoptée.

Par M. Shaer: pour nommer un comité de 5, chargé de s'enquérir si la police de la Nlle-Orléans a fait son devoir en supprimant les nombreuses maisons de jeu. Adoptée.

Par M. Devezan: pour faire une enquête sur les affaires de la police métropolitaine, et nommer un comité de 5 dans ce but. Adoptée.

Le bill du Sénat approuvant la nomination de Pinchback, comme sénateur, a été votée par 76 contre 5.

Une résolution de Michael Hahn, de St. Charles, pour reviser les salaires des officiers d'Etat et les réduire à un tarif raisonnable a passé par 46 contre 19. Une motion de suspendre les règlements et de déposer la résolution sur la table est votée par 54 contre 24.

Un membre d'Ouest-Féliciana demande que la règle qui s'oppose à ce qu'on fume soit exécutée et retire sa motion sur l'offre d'un bon cigare que lui a faite un autre membre opposé à cette règle. Estilette, C. Humble de Caldwell, F. Verris, de Franklin, Simmes de St-Landry, entrent dans la salle et sont admis.

Une grande confusion a lieu à la suite d'un débat entre l'orateur, M. Young de Concordia et un membre d'Orléans, sur un point d'ordre.

Mahoney, de Plaquemine, donne avis qu'un jour ou l'autre il présentera un bill. Une discussion s'élève à propos de quelques bills frappés de veto, après quoi la chambre s'ajourne à aujourd'hui à midi.

☞ Il n'est pas de combinaison plus favorable à ceux qui prennent à la loterie que celle imaginée par les directeurs de la Compagnie louisianaise pour le tirage du 24 janvier. Chacun prend son numéro comme à la loterie de la Havane et peut gagner soit le gros lot de $25,000, soit nombre d'autres lots moins considérables. Le prix du billet est de $10 seulement. On s'empresse, nous le savons, dans tous les bureaux, et nous nous attendons à voir sortir presque tous les lots gagnants.

☞ Il y a économie à employer la poudre à levain de Dunham. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

La consomption.

Fléau de la famille humaine, peut être arrêtée à sa première période et une guérison permanente est possible.

Ravenswood, W. Va., 28 oct. 1872.

Au Dr R. V. Pierce,

Monsieur—Je prends votre "Golden Medical Discovery" depuis un an; je lui dois la vie. Je souffrais depuis des années; il n'a pas tardé à me soulager. Avant d'y avoir recours, j'étais très malade, je ne pouvais guère rester assis, je souffrais beaucoup de la gorge, je devenais [illegible], j'avais une toux sèche et éprouvais une vive douleur aux poumons. J'ai pris douze bouteilles du "Discovery" et suis presque bien.

KATE T. WANDNER.

Un fils de M. J. H. Meseck, de Chatam Fair Corners, N. Y., était atteint de la maladie de poitrine; il doit sa guérison au "Golden medical discovery" du Dr. Pierce; c'est ce que dit M. C. B. Campbell, éditeur du *Chatham Courier*.

S. R. Eylar, pharmacien de West Union, O., annonce, dans une lettre, que le "Golden Medical Discovery" a opéré une guérison merveilleuse dans son voisinage.

5 janv. 6 f, vil. et camp.

W. P. WILLIAMS n'est plus mon employé.
A. B. ELLISON,
2janv—1f Agent du Paragon Yeast Powder.

Demande d'agents.

ON demande des agents pour vendre des billets de la grande loterie de la Louisiane, laquelle doit être tirée le 24 janvier. S'adresser aux bureaux de la Compagnie. 7 jan—5f

Décédé, mardi, 6 janvier 1874, à 8 heures et quart du soir, à l'âge de quatre mois et treize jours, JOSEPH HENRY D'AQUIN, fils unique de Henry M. Small et de Laure V. Farrar.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Association, Au No. 19 de la rue du Camp. Nlle-Orléans, 6 janvier 1874.—Les membres de cette société sont informés de la mort de J. M. PELTON, décédé à Calsbad, Allemagne, le 24 juin 1873; de la mort de PHILIP WIRTZ, décédé à la Nlle-Orléans le 27 juin 1873. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société, No. 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès, d'ici au 12 février 1874, à 4 heures de l'après-midi.
4 janv jusq 11 R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS
No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur.
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces, anglais et américains, TOILES CIRÉES, à planchers, de tables et [illegible].—NATTES—1000 rouleaux. Nattes blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos. RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c. CRIN, guimpe, peluche, &c., &c.
4jv—1m DMAV PP

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix.
16 sept—5m PP

SOCIEDAD UNION ESPAÑOLA
—DE—
BENEFICENCIA MUTUA.

EN asamblea general tenida el Domingo 4 del corriente, fueron electos los oficiales que en seguida se expresan:
Presidente—Dn VICENTE PLANELLAS.
1r Vice-presidente—Dn TOMAS JORDA.
2o Vice-presidente—Dn SEBASTIAN PABLO.
Tesorero—ANDRES DUCURRO.
Secretario—Dn JOSE MUÑOZ.
Vice-secretario—Dn MANUEL SIRGO.
Director—SEBASTIAN MORENO.
Gran Marshal—GABRIEL PRATS.
Miembros de la Junta administrativa, y comision de Auxilios.
1r Distrito—Dn GERONIMO VIVES.
Yden—Dn BALTAZAR BIRBA.
Yden—Dn FRANCO VILLEGAS.
2o Distrito—Dn RAFAEL VIARTI.
Yden—Dn PEDRO FERRER y FERRER.
Yden—Dn AMBROSIO CARBO.
3o Distrito—Dn RAMON SOLARES.
Yden—BERNARDO GARCIA.
Yden—Dn DANIEL ANGULO.
Yden—Dn FRANCO BONCHULES.
4o Distrito—MIGUEL MONASTERIO.
Yden—Dn J. MANEGRA.
Doctor—Dn FELIX FORMENTO.
6 enero—1v

Le Grand Bal Annuel
PARÉ ET MASQUÉ
DE LA
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE
DES BOUCHERS
aura lieu le 22 janvier courant, à la SALLE GRUNEWALD.
Prix du billet d'entrée....$2 00
On peut se procurer des invitations pour dames chez le secrétaire Louis Grégoire, rue Poydras [illegible].
Nota—Les propositions pour Bar, Restaurant et Vestiaire, seront reçues [illegible] au bureau du Secrétaire jusqu'au samedi 17 courant. [illegible] 7janv—au22

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer des rues Canal et Claiborne.—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1874.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, à l'effet d'élire sept Directeurs, pour l'année courante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 19 janvier, 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOS. H. DEGRANGE, Secrétaire. 7 jan—au 19

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie La Salamandre.—Une assemblée générale des actionnaires, tenue le 11 décembre 1873, a élu [illegible] pour l'année 1874: Placide Perrault, Félix Limet, T. Bailly Blanchard, Gab. de Feriet, Charles Millaudon, J. W. Homan, C. Gonzales, Chs. Roman, Pierre Pontz, Jos. Ménard, Alfred Phillips, Henry Weber, A. Castaing, Isidore Pinard, Victor Mangnan, J. T. D. Lefèvre, Jules Boulinc, Emile Legendre, Charles Trouilly. [illegible]
A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, M. Charles Roman a été réélu président à l'unanimité, et M. Jules Lemore a été élu secrétaire.
JULES LEMORE, Secrétaire. 7 janv—1m

Bureaux des Firemen's Charitable Association.—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1874.—Le Board des Délégués a élu les officiers ci-après désignés pour l'année:
Président—I. N. MARKS.
Vice-Président—L. A. WILTZ.
Secrétaire—C. C. FLANAGAN.
Trésorier—W. J. CHEVALIER.
Comité de Finance—MAURICE J. HART, A. LYNCH, ANTHONY SAMBOLA.
Board des Fire Commissioners—JOHN FITZPATRICK, WILLIAM STEVENSON.
7jan—2 C. C. FLANAGAN, secrétaire.

The Freedmen's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNES.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLÉANS,
No 182, Rue du Canal,
ENCOIGNURE DRYADES.
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.
Un intérêt est alloué sur les dépôts.
C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5janv'74—1 an

Avis.
Nlle-Orléans, 6 janvier 1874.
LE soussigné certifie qu'il était porteur du quart du billet combinaison Nos 54—59—62, classe 3 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le gros lot de six mille piastres, lundi, 5 janvier 1874. Le dit quart avait coûté vingt-cinq cents au bureau de C. G. de Grijalva, au coin des rues St-Philippe et Claiborne. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.
CHARLES ELLIS,
Au No 167 de la rue Claiborne, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.
7janv—1f PP.

Avis.
LES propriétaires des marchés privés de la ville de la Nouvelle-Orléans sont appelés à se réunir à l'établissement de M. Graham, encoignure des rues Bassin et Bienville, JEUDI, 8 courant, à six heures P. M., pour affaires qui les concernent. On compte sur l'exactitude des propriétaires. 8 janv—2

A Vendre,
UN CAFÉ situé dans un des meilleures positions de cette ville, et faisant d'excellentes affaires.
Pour les conditions s'adresser à
A. E. BIENVENU, No 31 rue Royale.
7 janv—au 1er fév.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—Assemblée générale trimestrielle de cette Association le JEUDI 8 JANVIER, à 6 heures du soir précises. Il sera donné connaissance aux membres des opérations de l'année écoulée et, immédiatement après la séance, il sera procédé aux élections de tous les officiers pour l'année 1874. Réunion à la salle ordinaire, Louisiana Avenue. La présence des membres est obligatoire [illegible] communications importantes.
Par ordre du Président.
LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire. 6 janv—3t

Bureau de l'Union Française, Rue St-Louis No. 11.—Nouvelle-Orléans, le 5 janvier 1874.—Une élection de 24 Directeurs aura lieu, au siège de la Société, DIMANCHE, 11 du courant, entre 10 heures du matin et 4 heures du soir. Les membres composant la dite Société sont respectueusement invités à se rendre à l'appel du comité, et à venir déposer leurs bulletins.
[illegible], JAS. GALLARD, Comité. 6 jan—6t

Société de Secours aux Orphelins.—La réunion annuelle de la Société de Secours aux Orphelins aura lieu, à l'Asile Poydras, le VENDREDI, 9 janvier 1874, de midi à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la Directrice,
MME M. J. ANDERSON, Secrétaire. 31 dec—10f

Avis.
☞ Je tiens à faire connaître à tous ceux qui me persécutent que je n'ai aucune intention hostile envers eux. Je tiens aussi à rassurer tous ceux qui ont pris part au drame des Arts et Métiers, qu'ils ne seront jamais inquiétés par moi, et que malgré les moyens peu honnêtes qu'ils emploient pour arriver à leur but, je leur offre à tous mon amitié en échange de la leur. Je n'ai aucun grief envers ceux qui, un instant se sont oubliés envers moi, car je suis très certain que la vérité est [illegible].
Un mot pour ma famille: Il faut que tout le monde le sache bien. Mon père, après avoir été établi dans plusieurs villes de France, est maintenant ouvrier horloger à Grenoble, (Isère) depuis une douzaine d'années environ. Je vous le répète encore: Je vous offre mon amitié en échange de la vôtre; acceptez-la franchement et que tout soit fini.
JOSEPH RECORDON, rue Dumaine No. 10.
Nlle-Orléans, 1 janvier 1874. 6 jan—2t

ARNICA,
Préparé par les révérends Moines de La Trappe du monastère de Notre-Dame des Neiges. Une grande quantité à vendre. Escompte libéral aux acheteurs en gros.
P. POURSINE & Co., Au No 140 de la rue Gravier.
6 jan—1f

J. LEVOIS & JAMISON.
Robes de Bals et de Soirées.
NOUS avons en magasin un magnifique choix de SOIERIES, TISSUS, GRENADINES, ET TARLATANES, de toutes les nuances nouvelles, pour robes de soirées.
Nous les offrons à très bas prix.
J. LEVOIS & JAMISON,
4 janv—2f—PP Au No 126 de la rue du Canal.

Licences de Ville et d'Etat.
JE me charge du paiement des Licences de Ville et d'Etat, en allouant un ESCOMPTE très élevé. Les personnes qui ont des Licenses à payer feront bien de les faire payer de suite, afin de jouir de l'escompte, car plus elles attendront moins l'escompte sera élevé.
H. NAUTRÉ.
4 jan—6f No. 79 rue Bienville.

☞ Les consignataires par le navire italien SIMETO, capitaine Viviano, de Marseille, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la levée, au poteau—Deuxième district; à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est faite sur la levée.
U. MARINONI.

☞ Ni les consignataires, ni le capitaine du navire italien SIMETO, de Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
U. MARINONI,
4 janv—3 69 Old Levée.

Mlle B. DE MIRANDA,
INSTITUTRICE,
DONNE des leçons d'espagnol soit dans les maisons d'éducation, soit à domicile, ou chez elle, rue Julie, No 124. 4 janv—ef

Mlle. Desprez, Institutrice,
No. 28 rue de l'Esplanade,
Entre Chartres et Levée.
A Ouvert depuis le 1er décembre un cours d'anglais et de français pour les deux sexes. Le cours a lieu de 7 à 9 heures du soir. Le prix par mois est très modéré. Mlle. Desprez ayant une grande expérience dans l'enseignement se recommande aux familles pour l'instruction de leurs enfants, ainsi qu'au public en général, et particulièrement aux Européens, ne sachant ni l'anglais ni le français, qui arrivent ici.
4janv—1m—mar jeu dim

Chant, Solfège, Piano.
MADAME CAMBIER, professeur de chant, de solfège et de piano, a l'honneur de prévenir ses élèves et les familles qu'elle a changé de domicile et qu'elle demeure actuellement rue St-Louis No 104, où elle est visible le jeudi et le samedi, de deux heures à quatre heures après midi. 9 déc—1m

U. MARINONI,
69......OLD LEVEE......69
EN débarquement du navire "Simeto" de Marseille, et à arriver:
100 barriques Vin de Bandol, Siquet;
1000 paniers Huile d'Olive, Plagniol;
100 caisses Muscat, Noilly Prat;
200 do Vermouth, do do;
25 do Cassis du Mont d'Or, do;
25 do Figues sèches;
20 corbeilles Aulx;
4 caisses Fromage romain;
100 barils Châtaignes vertes;
150 caisses amandes;
100 do Anchois;
100 caisses Pâtes d'Italie;
10 do Kirsch et absinthe Ed Pernod.
A vendre par U. MARINONI,
4 janv—PP 69 Old Levée.

POUR MARQUER VOTRE COTON
SERVEZ VOUS DE
L'encre Chimique Condensée et Indélébile
PRÉPARÉE PAR
FREDERICKSON & HARTE,
Pharmaciens, au No 129 de la rue du Canal.
4 janv—1f—PP

Réduction du prix du Coke!
Avis important aux familles qui visent à l'économie!
Economie de vingt-cinq pour cent sur le combustible!
Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
Le prix du coke, livré aux consommateurs, comme d'habitude, a été réduit, pour le moment, comme suit:
Pour dix barils......quatre piastres.
vingt......sept piastres.
cinquante barils......quinze piastres.
JAMES JACKSON, Président.
6janv—1m 1f PP

Aux consommateurs.
LE soussigné, dont le nom répond à sa profession, informe les consommateurs à passer chez lui, rue Dumaine, No. 31. Il a un choix complet de VINS et de LIQUEURS, qu'il peut recommander comme qualité, et qu'il livre à des prix excessivement modérés. Ceux qui [illegible] lui seront pleinement satisfaits. Il tient aussi une barre où le verre ne coûte que 5 cents.
Venez donc tous chez
FRANÇOIS BOISSON, 31, rue Dumaine.
4 jan—1m—Ma J.D

En débarquement des Barques "Arran," de Londres, et "Malta," de Liverpool,
250 barriques Bass PALE ALE.
100 GUINNESS' PORTER.
—En Magasin—
300 barriques VIN ROUGE Montferrand.
100 Château Bellevue.
100 Château [illegible].
100 Fort Fils.
20 quarts COGNAC Olivier Durant Fils.
20 octaves Olivier Durant Fils.
25 Alfred Fabre.
100 caisses Alfred Fabre.
100 Martel Frères.
A vendre par J. MANDIN,
4jan—1f 57 rue Decatur.

Huile d'Olive Pure.
100 barils Chow-Chow de Crosse et Blackwell.
10 barils Sel de table en jarres.
255 caisses de 12 bout. Huile d'Olive, Luca.
50 do de 20 flac. do.
6 pipes Huile d'Olive, Luca.
Cette huile, la plus pure qui existe, sera vendue au gallon et par bouteilles, afin de permettre aux familles de se procurer un article de première qualité à bas prix.
En débarquement et à vendre par
J. B. SOLARI & SON,
4janv—3 45 rue Royale.

Avis.
TOUTES procurations données par moi à différentes personnes cessent dès aujourd'hui, et sont nulles et non avenues.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1874.
JOSEPH SANTINI,
4jan—1m 40 rue Carondelet.

Aux consommateurs de Gaz.
Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans,
Coin Baronne et Commune.
L'ESCOMPTE de vingt-cinq pour cent annoncé en juillet dernier, se fera sur les comptes de gaz consumé par les mètres, à dater du 1er janvier. Il est essentiel au maintien de cette concession que les retours soient prompts et que les frais de recouvrement soient réduits; les consommateurs sont donc respectueusement informés qu'il ne sera pas accordé d'escompte à moins que les comptes ne soient payés sur présentation ou aux bureaux de la compagnie le jour suivant.
1erjan—1m PP JAMES JACKSON, président.

! PLUS DE VIEILLES IDÉES!
UNE NOUVELLE ÈRE!
HABILLEMENTS
50 0/0 au-dessous des anciens prix
LINGE FIN, des Derniers genres
MAGNIFIQUES PARDESSUS DE SAISON LEGERS ET EPAIS.
Chapeaux de tous les nouveaux genres, Casquettes en draps, velours, soie et fourrure.
Lingerie de Messieurs, Malles et Valises.
Jeans du Kentucky, de clientèle, Vêtements en caoutchouc et en toile cirée.
Les Dames sont invitées à venir examiner notre bel assortiment de Linge de jeunes gens et de jeunes garçons pour la Noël et les jours de fête.
UN magnifique stock de Draps, Diagonals, Doeskins et Casimirs; Drap bleu "Régulation" convenable pour uniformes de métropolitains.
On prend la mesure aux magasins et on garantit que les vêtements iront bien.
50 pour cent meilleur marché que tous les autres établissements de la ville,
Aux magasins de Linge de M. COGAN,
Aux Nos 19 et 29 de la rue du Canal, et No 9 de la rue Crossman, entre la Douane et le fleuve,
14déc—1m Nlle-Orléans.

Argent! Argent! Argent!
AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, et marchandises [illegible], de la ville et de la police, au No 143 de la rue de la Commune, en face de l'Hôtel St-Charles. Conditions strictement confidentielles.
M. JOSEPHSON,
29 déc—1m Directeur.

PLANTES, ARBRES FRUITIERS, VIGNES,
Importés de France par le dernier vapeur.
M. GUIOT a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers premier choix. Rosiers nouveaux, Oignons et Bulbes à Fleur; Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles, No 24. 3janv—1m

CRESCENT BILLIARD HALL.
UN GRAND TOURNOI
aura lieu, dans la Salle du Club de cet établissement, à dater du 5 mars 1874, pour le titre de
Champion de l'Etat de la Louisiane,
dans la partie à trois et le jeu à quatre billes. Tous les joueurs qui ont battu l'Etat pendant un an pourront prendre part à ce tournoi.
Prix pour la partie à trois billes.
PREMIER PRIX.—La médaille en diamant du champion et $100.
DEUXIEME PRIX.—Cinquante piastres et or.
TROISIEME PRIX.—Vingt-cinq piastres en or.
Prix pour la partie à quatre billes.
PREMIER PRIX.—Médaille en or du champion et $100 en or.
DEUXIEME PRIX.—Cinquante piastres en or.
TROISIEME PRIX.—Vingt-cinq piastres en or.
Les entrées seront reçues au CRESCENT BILLIARD HALL jusqu'au 1er février 1874. Tous les joueurs qui désirent prendre part au tournoi sont priés de donner leurs noms au soussigné.
3 Jan—7f A. W. MERRIAM, Propriétaire.

Etat de Situation
DE LA
STATE NATIONAL BANK
OF NEW ORLEANS.
A la fermeture des affaires, le 31 décembre 1873.

Ressources.		
Prêts et escomptes		$1,024,729 24
Bons des Etats-Unis		556,000 00
Primes sur Bons		55,600 00
Autres Bons et Stocks		23,444 84
Propriétés foncières		204,260 91
Meubles et Installations		19,291 99
Dû par les Agents de Réserve		171,606 00
Dû par d'autres Banques et Banquiers		250,039 76
Argent en caisse, savoir:		
Billets de circulation	$369,165 61	
Or	53,616 49	
Echange du Clearing House	647,871 64	$1,070,652 79
		$3,366,624 53
Passif.		
Capital Actions		$500,000 00
Excédant de Fonds		20,562 93
Circulation		500,000 00
Dividendes non payés		10,912 92
Dépôts individuels		[illegible]
Dû aux Banques et Banquiers		289,468 63
		$3,366,624 53

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1873.
Avis est par le présent donné que la State National Bank a mis un terme au SYSTEME MUTUEL de division des profits parmi les déposants, et que les règlements de la Banque ont été modifiés à cet égard par le vote unanime du Bureau des Directeurs.
SAMUEL H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
4janv—3f—PP

La Banque du Peuple de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 2 janvier 1874.
A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Banque, tenue aujourd'hui, la publication de l'état de situation qui suit a été ordonnée.
N. LANDRY, Caissier.
ETAT DE SITUATION
De l'Actif et du Passif de la Banque du Peuple de la Nlle-Orléans, à la fermeture des affaires, le 31 décembre 1873.

ACTIF.		
Prêts et Escomptes		$329,216 67
Dû par des banques éloignées		8,199 53
Stock du Marine Dry Dock Co.		598 37
Compte d'Améliorations		7,148 25
Argent en caisse		302,475 65
		$641,638 47
PASSIF.		
Capital Actions		$300,000 00
Dépôts en billets de circulation	121,014 16	
Dépôts en [illegible]	217,791 19	338,805 35
Dividendes non payés		2,252 00
		[illegible]

4janv—3f PP

U. BASSETTI,
Marchand-Commissionnaire et Importateur des Produits de France, d'Espagne et d'Italie,
70 et 72 Peters, près Poydras.
A ARRIVER et en magasin:
250 barriques Vin Rouge, St Macaire, De Lompuy, A. Buche; St Estèphe, G. Laforestier; Château Mirambeau; pour famille, Vidéau fils; de Côte très corsé, Fournaire. [illegible]
40 barils Vin Blanc, Sauternes, Vve Mauge, Comandon & Cie.
quarts Porto, Paris.
[illegible] barriques Vin Rouge, Roussillon, Paris.
paniers Huile, Plagniol du Puget.
caisses Macaroni et Vermicelli.
Cognac, Comandon.
caisses Savon de Marseille.
barils Bière de E. Anheuser & Cie.
caisses Vin Rouge, St-Julien, Rau, Médoc, Blanc, Sauternes, De Verneuil.
paniers Champagne, Krug.
caisses Fruits au jus, Blanchard, Petits-Pois extra-fins, Champignons de Paris, Ceps à l'huile, Saucissons de Boulogne, Pâtés truffés assortis, Vermouth de Turin, Martini, Sola & Cie., Flle Gancia, Noilly, Prat & Cie.
Kirsch et Absinthe Pernod.
Vieux Whiskies de Bourbon et de Rye, Bouchons, Salaisons assorties, etc, etc.
A vendre par U. BASSETTI,
1erjanv—1f 70 et 72 rue Peters, près Poydras.

LA société qui existait sous la raison de PINI & BASSETTI, est dissoute à partir de ce jour, par limitation. M. U. BASSETTI reste seul chargé de la liquidation.
P. PINI, U. BASSETTI.
Nlle-Orléans 31 décembre 1873.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1874.
J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis et au commerce, que je continuerai pour mon compte (à l'ancien local) la maison d'Importation et de Commission.
1erjan—6f U. BASSETTI.

Grande Fabrique de Jupons.
Spécialité de Robes, Jupons, Peignoirs et toutes Lingeries de Luxe.
NOUS avons l'honneur de prévenir les dames de cette ville que nous venons d'ouvrir de nouveaux ateliers de Robes faites par les premières ouvrières de Paris et sur les plus nouveaux modèles de confection, ainsi que de Lingeries de luxe telles que Peignoirs d'appartement, Costumes blancs de villes d'eaux, ainsi que Robes de soirées et Jupons de la dernière élégance.
Les commandes sont exécutées avec le plus grand soin et livrées promptement.
Un confortable salon d'essai est mis à la disposition de notre clientèle.
[illegible] l'ouverture du magasin de modes SCHWARTZ & CO.,
75 Chartres street, à côté du journal l'Abeille.
1er janv—1m

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1874.—La société existant sous la raison EDMD J. FORSTALL & SONS a été dissoute, par la mort de M. Edmd J. Forstall, le 16 novembre 1873.
Les autres associés continueront les affaires de l'ancienne maison sous la raison EDMD J. FORSTALL SONS.
O. J. FORSTALL, E. J. FORSTALL, A. SCHREIBER.
1 jan—6f Au No. 20 de la rue Carondelet.

LA LIQUIDATION,
—DE—
La Maison Lelievre,
174......RUE ROYALE......174,
Et de sa succursale, rue Baronne, No 9, près Canal, se continue.
Vente à 50 0/0 de perte jusqu'au 1er janvier prochain.
Tous les articles marqués en chiffres connus seront offerts à notre nombreuse clientèle et au public en général.
Occasion rare d'acheter des marchandises d'une beauté et d'une utilité notable à des prix que l'on ne rencontrera jamais.
20,000 Almanach de 1874 calculé spécialement pour la Louisiane, à vendre en gros et en détail.
9 nov—2m mar jeu dim—PP

CHARLES Trouilly,
No 57......Rue de Chartres......No 57
ENCOIGNURE BIENVILLE.
SALON DE COIFFURE POUR DAMES
—ET—
MANUFACTURE DE CHEVEUX ET PERRUQUES.
MME CHARLES vient d'arriver d'Europe avec un superbe assortiment de Parfumeries, Corsets, Rubans, Fleurs, Eventails, Bijouterie, Cristaux de Baccarat, Peignes, Brosses et Articles de fantaisie.
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE JAIS.
Voiles, Couronnes, Coiffure de Mariées
A DOMICILE.
Seul agent du "E. H. [illegible] GOLDEN HAIR DYE, London."
Dépôt central de l'EAU TONIQUE pour les cheveux, de CHARLES TROUILLY.
4 déc—3m—jeu,dim,mar

Prix courant des Gants de Peau
AU GRAND DEPOT
DE
GUÉBLE & NIPPERT,
137......RUE DU CANAL......137
GANTS agneau, 1 bouton......75 Cts
do do 2 do......$1 00
do chevreau 1 do......1 25
do do 2 do......1 50
Nos clients et le public connaissent l'excellence et la supériorité de nos gants; nos gants chevreau, supérieurs à n'importe quelle marque et pouvons garantir chaque paire.
17déc—1m PP

LES PLUS CONVENABLES
DES
Cadeaux de Jours de Fête.
UN PIANO, neuf ou de rencontre, à $100 et au-dessus.
Un ORGUE de salon ou MELODEON, à $50 et au-dessus.
Un TABOURET de piano ou une COUVERTURE de piano.
Une BOITE DE MUSIQUE jouant d'un à douze airs.
Un VIOLON, une GUITARE, un ACCORDEON, un BANJO ou une FLUTE.
Un livre-collection de musique ou un ALBUM de musique.
LOUIS GRUNEWALD,
Aux Nos 18, 20, 22 de la rue Baronne et 129 de la rue du Canal.
21déc—aujanvPP

A. B. PHILIPS. E. N. OGDEN.
PHILIPS & OGDEN,
AVOCATS,
114 rue de la Commune.
24déc—1m. Nouvelle-Orléans.

Le Meilleur Sirop du Monde
POUR LA TOUX
Est celui qui joint à l'efficacité un goût agréable et le bon marché.
Le Sirop Pectoral Balsamique
—DE—
DUCONGE
remplit toutes ces conditions.
A. CARROUCHÉ, Agent général,
Au No. 39 de la rue de Chartres, N. O.
6 déc—1m—dim mar & jeu

Compagnie Nationale d'Assurance
DES
Travailleurs (Workingmen)
CONTRE L'INCENDIE.
OFFICE—No 29 RUE CARONDELET.
GEO. B. DYCHE, Président.
SPENCER FIELD, 1er Vice-Président.
E. HARRY ANGAMAR, Secrétaire.
Comité Exécutif:
GEO. B. HITE, G. E. BREWSTER, E. EUDE.
Comité de Finances:
WM GOLDING, R. MCGUIRE, F. J. KUHNHOLZ.
Comité de Construction et Réparation:
THOS. O'NEIL, E. G. WUNDERLICH.
déc—1m

135......RUE DU CANAL......135
(Bâtisse Touro)
DÉPOT DE GLACES FRANÇAISES ET ALLEMANDES.
L. UTER
APPELLE respectueusement l'attention du public sur les prix excessivement bas de son assortiment si bien choisi de GLACES françaises et allemandes, GRAVURES et LITHOGRAPHIES simples ou coloriées; CHROMO-LITHOGRAPHIES, STORES, CORNICHES et Supports de Rideaux; CADRES pour Portraits et Tableaux de tout genre et de toute grandeur.
AU COMPTANT.
Il exécute avec le plus grand soin les encadrements de tout genre, fait des cadres sur commande, dore les vieux cadres et rétame les glaces tachées ou avariées.
18 déc—1m—PP

Fromage Gruyère.
EN débarquement du steamer "Louisiana":
10 fûts Fromages Gruyère Emmenthal;
4 caisses Saucissons de Bologne.
A vendre chez V. BATTALORA,
30 déc—4t Nos 18 et 20, rue Dumaine.

Avis.
ON demande une personne parlant le français et l'anglais, sachant bien compter, et munie de bonnes recommandations.
S'adresser chez Madame NEEL, rue [illegible], entre Joséphine et Jackson.

Le Docteur A. GAUTHIER,
Ex-Médecin aide major de l'armée française, et muni d'un diplôme américain,
PREVIENT le public de la Nlle-Orléans, que pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont journellement adressées, il va ouvrir et installer sa nouvelle résidence, No 226, rue Canal, encoignure Franklin.
Consultations, pour maladies chroniques de une heure à trois heures P. M. 20 déc—1m

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens.
Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.
2 nov—3m Ma V D

AVIS.
IL m'a été volé dans la soirée du 23 décembre, une petite malle en cuir, contenant les comptes des steamers St. John, B. L. Hodge, Lizzie Hopkins, Bart Able, Lessie Taylor, Sabine, Wm. S. Pike, [illegible] Jefferson et plusieurs autres comptes et billets que je ne peux pas énumérer pour le moment, une police d'assurance sur la vie d'Anatole Ricou, de St-Jean-Baptiste, de la Compagnie Equitable de la Louisiane; une lettre de valeur adressée à M. P. A. [illegible] du steamer "Lizzie Hopkins", contenant quatre cent onze 70/100 piastres comme suit, savoir:
Cash......$150
Mandat de L. Sellers, sur MM. Llambias & Dockter......20
Mandat de M. Frist, sur L. E. Broue......15.
Balance en comptes approuvés et autres.
Une lettre adressée à MM. Dufour & Limet, contenant quatre-vingt-cinq piastres et demie en "Currency".
Si la personne qui est en possession de la dite malle veut remettre au soussigné les papiers qu'elle contient elle peut garder le Cash. Il ne sera pas fait de questions.
Donaldsonville, 23 décembre 1873.
JUST COMES, Donaldsonville.
25déc—

Avis.
LES négociants et les commerçants qui désirent avoir leurs livres bien tenus, ou qui ont l'intention d'ouvrir de nouveaux livres, peuvent s'adresser aux soussignés, qui offrent leurs services en même temps comme correspondants et traducteurs de langues française, anglaise et allemande. [illegible], balances, factures, relevés de comptes et jeux de livres tenus au mois, à l'heure qui conviendra le mieux. Satisfaction garantie.
A. & H. HUMMEL, 84 rue St-Louis.
Références:—MM. Lehman, Goudchaux & Co.; Gogreve & Co.; Louis Stern & Bros; Hilborn, Hart & Co. 18déc—1mMaJD

☞ Reconnaissant du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, le soussigné annonce respectueusement au public et, particulièrement, à ses anciens amis, qu'il a transféré ses bureaux au No. 31 de la rue du Camp,—"bâtisse Tulane"—où il continuera sa spécialité de Encanteur et estimateur de propriétés foncières.
Il s'occupera personnellement de la vente et de l'achat de tous immeubles situés en ville; d'habitations, de terres minérales et boisées, de bons, actions de banques et autres obligations, de la ville, de cargaisons, &c., d'après des instructions privées ou par ordre des tribunaux. Il se chargera de négocier les emprunts sur hypothèque et de la location de propriétés de ville. Ses conditions sont modérées.
Il espère que sa longue expérience et son dévouement aux intérêts de sa clientèle lui vaudront le même appui dont il a toujours été honoré.
C. E. GIRARDEY.
Nlle-Orléans, 16 décembre 1873. 16déc—1m

ON DÉSIRE
QUE toutes les ménagères du Sud fassent l'essai de la poudre levain—PARAGON YEAST POWDER—de E. H. Collins. Il est garanti être la plus pure et la plus forte qui ait jamais été offerte au peuple. Demandez le Paragon à votre grocer et quand une fois vous l'aurez essayé, vous n'en voudrez plus d'autre. Le dépôt pour la vente en gros est au No 31 de la rue Tchoupitoulas. 28 déc—1m

MAISON
J. GALINIER,
(101)......RUE ROYALE......(101)
OUVERTURE
des MARCHANDISES d'automne et d'hiver nouvellement importées de Paris.
Toutes les nouveautés en Modes et Fleurs.
J'appelle l'attention des dames sur le bel assortiment de mes CHAPEAUX modèles, choisis dans les premières maisons de Paris, et je les prie de vouloir bien venir en constater la variété et l'élégance.
J. GALINIER.
11nov—2m,M,J,D

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 JANVIER—CLASSE No 4.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
59	68	24	32	40	62	71	77	58	41	49	27	4	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature
Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 6 janv. 1874.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. ☜

Licences de Ville pour 1874.
H. HEIDENHAIN,
COURTIER—Au No 33, rue Carondelet.
Le règlement des licences et des taxes de ville et d'Etat est l'objet d'une attention particulière.
6 janv—1m

SANTA-CLAUS,
(LE BONHOMME NOEL)
Vient d'établir son quartier général à son endroit favori, chez
GUÉBLE & NIPPERT
137......RUE DU CANAL......137
Pour nous mettre à la hauteur des circonstances difficiles que traverse le pays, nous avons établi au centre de notre Grande Exposition de Jouets, un comptoir d'objets à 25 cents, un autre, d'objets à 50 cents et un troisième et un quatrième d'objets à 75 cents et à $1; [illegible] comme les beaux des articles appartenant à cette spécialité.
Notre département de Porcelaines et de Verrerie de Bohème n'a pas son pareil. Venez l'examiner. Chaque article porte une étiquette en indiquant le prix. Nous garantissons nos prix comme étant les plus bas.
9 déc—1m PP 2ps

LES DAMES LIRONT CECI
—ET—
Les Couturières et les Modistes en prendront note.
GUÉBLE & NIPPERT
137......RUE DU CANAL......137
ont reçu de leur maison de Paris un vaste et superbe assortiment de BOUCLES jais et oxidées.
CHATELAINES oxidées pour ceintures.
BOUCLES et COULANTS jais et oxidés, pour chapeaux et pour robes.
NOUVEAUTÉS et BOUTONS jais et oxidés.
CEINTURES en soie noire élastique, avec boucles, etc.
DENTELLE guipure noire, avec broderies en jais, etc.
Ainsi qu'une collection complète D'ORNEMENTS ET DE BIJOUTERIE EN JAIS.
GUÉBLE & NIPPERT,
RUE DU CANAL,
déballeront, dans le courant de cette semaine, un bel et important envoi de PLUMES FRANÇAISES, FLEURS ARTIFICIELLES FRANÇAISES, Ainsi qu'un assortiment de RUBANS A DEUX FACES, article qui fait fureur en ce moment à Paris.
9 déc—1m PP 2ps

Encoignure Royale et Dumaine.
CHAUSSURES!
CHAUSSURES!!
CHAUSSURES!!!
BON MARCHÉ
—AU—
PRIX D'ENCAN, POUR LES FÊTES.
—AU—
Magasin Rouge,
Encoignure Royale et Dumaine.
M. LION,
26 déc—1m Agent.

AU NEW CHEAP JOHN
(JOHN HANSEN)
ON continue à manufacturer, en dépit de l'incendie, les
BOTTES ET SOULIERS
De première classe, pour la clientèle.
Ces chaussures, sont plus que précédemment meilleures et à un prix plus réduit au No 33, rue du Canal, à l'angle de la rue Peters, la porte après le magasin d'habillements de Cogan.
7 nov—3m

Avis.
LA Société qui avait été formée entre les soussignés, sous la raison de MAHON & SCHWEITZER, pour le commerce de librairie et d'articles de religion, a été dissoute [illegible].
M. Schweitzer, devenu seul propriétaire du magasin, à l'encoignure des rues Royale et Orléans, y continuera les affaires en son nom seul.
Nlle-Orléans, le 2 janvier 1874.
HENRY MAHON,
JEAN SCHWEITZER.
3janv—3t

Le Vrai Drapeau Rouge,
(Qu'il n'y ait point de méprise.)
MAGASIN STE-ANNE,
Coin Royale et Ste-Anne.
SEULE AGENCE DU SUD.
Stock immense et Varié
CHAUSSURES!
CHAUSSURES!
CHAUSSURES!
16,000 PAIRES nouveaux genres en débarquement du steamers Charles Chamberlain et Nickerbocker.
NOTA—Notre approvisionnement des fêtes, attendu depuis le 1er décembre étant arrivé en retard, et les demandes des magasiniers de la ville n'ayant pas égalé celles des années précédentes, le public est notifié que tout notre stock sera vendu sans limites.
7déc—1m PP

J. SAGET,
ARMURIER,
198......RUE DE CHARTRES......198
Entre Ste-Anne et Madison.
Annonce aux amateurs de la ville et à sa nombreuse clientèle de la campagne qu'il vient de recevoir des fusils à baguette, genre Cooper, sur les canons desquels son nom est incrusté en or, ainsi qu'un grand assortiment de fusils, feu central et Lefaucheux, canons et bateries incrustés or et argent, qui défient toute concurrence comme élégance et comme ouvrage bien fini; aussi, un grand assortiment de revolvers de son modèle et de carabines Flobert, nouveau système, et 5,000 cheminées fabriquées par lui. M. SAGET offre ces armes à des prix très réduits, vu la rareté d'argent en ville, et se charge de réparations d'armes de tous genres à des prix excessivement raisonnables.
6déc—3m

CHARBON, 1ère QUALITÉ DE PITTSBURG.
CHS. GAULON,
COAL
Pour écouler son stock de charbon, a résolu de vendre aux prix suivants:
5 barils à raison de 93 cents le baril.
10 do ou plus, à raison de 90 cts le baril.
Laissez vos ordres au No. 148, rue Bourgogne, entre St-Pierre et Toulouse.
7déc—1m—3ps Ma J.D.

Propriétés à vendre et à louer.

Excellente Occasion.
GROCERIES. UNE GROCERIE bien achalandée et située dans un excellent quartier du Troisième District, est à vendre à des conditions très libérales. Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de ce journal.
1janv—6t

A Louer,
LA MAISON, No. 99, rue du Quartier entre Bourbon et Dauphine. Prix, $25 par mois. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de "l'Abeille."
8 déc—

Bonne Occasion pour la Campagne.
A vendre pour cause de départ, une propriété consistant en une grande maison, avec magasin de marchandises sèches et grocerie, ainsi qu'une boulangerie, située à la Côte Gelée, Paroisse Lafayette, Lne. Le tout dans de bonnes conditions, et faisant d'excellentes affaires.
Pour les conditions, s'adresser à MM. Queyrouze et Bois, à l'encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, ou sur les lieux, à la Côte Gelée, à M. P. Desenne.
21 déc—1m

Occasion rare.
GROCERIES. A VENDRE, à des conditions avantageuses, une GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers du Deuxième District. Pour plus amples informations, s'adresser à A. CAMBON, rue Vieille Levée, entre Conti et Bienville.
13déc—1m

A Louer.
La maison située rue Bourgogne, No 278 entre Ursulines et Hôpital. S'adresser au bureau de M. P. J. Spear, encanteur, Passage de la Bourse, No 46.
11 nov—2m